

JEAN-PIERRE DUBOIS,
président de la LDH

Leçons de

La LDH n'a jusqu'à aujourd'hui jamais pris position sur la question du recours à l'énergie nucléaire à des fins non militaires : les politiques publiques de l'énergie lui semblaient relever d'un champ d'appréciation dépassant les limites de son mandat. Mais il n'en va de même ni du respect de la démocratie dans la prise de décision en la matière, qu'il s'agisse de l'information des citoyens ou de la légitimité des décideurs réels, ni de la priorité à la sécurité sur toute autre considération, compte tenu des conséquences effroyables d'un accident nucléaire.

La contradiction entre la lutte contre le réchauffement climatique et la dangerosité de toute exploitation nucléaire ne simplifie pas le débat, mais nous interroge sur les niveaux de garantie des droits à la vie et à la protection de la santé face, d'une part, au risque nucléaire et, d'autre part, à la menace climatique à moyen terme. Ce débat appellera mûre réflexion et échanges approfondis, compte tenu de notre attachement à des impératifs contradictoires, et du caractère vital de l'enjeu. Mais point n'est besoin d'attendre d'avoir tranché la question de fond pour réagir au drame de ce printemps 2011.

Alors que tant de gouvernants et d'experts ont menti au moins par omission sur la gravité de la catastrophe de Tchernobyl, glosé sur

l'insécurité dans la centrale ukrainienne, alerté sur la même impéritie dans la centrale bulgare de Kozlodui, cette fois c'est dans la troisième puissance économique de la planète, mondialement réputée pour sa modernité technologique, que l'imprudence atteint un niveau non moins sidérant.

Des imprudences au drame

On a installé plus de cinquante réacteurs nucléaires dans un pays touché par plus de mille séismes en 2010, et où les tsunamis sont si fréquents que c'est ce terme japonais que l'on emploie dans toutes les langues du monde. On a implanté les centrales en bord de mer sans avoir prévu l'hypothèse d'une vague postsismique de dix mètres de haut, alors qu'on en a connu au même endroit qui avait dépassé vingt-huit mètres. Et, de l'aveu confondant des autorités européennes, ce n'est qu'après la catastrophe que l'on va évaluer les incidences des risques sismiques sur la résistance des centrales à un accident majeur.

Faut-il ajouter que Fukushima Daini, comme toutes ses pareilles au Japon, est une affaire privée gérée par le premier exploitant nucléaire commercial du monde, et qu'en 2007 les dirigeants de Tepco avaient été convaincus de dissimulation fautive d'un incident grave affectant le même site ? Faut-il rappeler

« Comment ne pas constater à quel point les fautes humaines amplifient les conséquences des risques naturels ? Comment ne pas dénoncer l'inversion des priorités entre sécurité civile et profit qui, au Japon, va se payer de décennies de souffrances et d'angoisses ? »

Fukushima

qu'un sismologue japonais, qui avait prévu en 2007 exactement ce qui vient de se passer, a été écarté de ses fonctions ? La leçon terrible de ce nouveau drame, c'est que si la bureaucratie et la rusticité technologique avaient pesé lourd à Tchernobyl, la privatisation et la priorité à la profitabilité, alors même que la vie de trente-cinq millions de Tokyoïtes (habitant à moins de deux cent cinquante kilomètres de la centrale) est en jeu, n'ont pas mieux pris en compte la sécurité des habitants ni leurs droits à l'information et au débat démocratique... Quand il en était encore temps.

L'avenir énergétique en question

Certes, le niveau de mensonge de la « communication » gouvernementale française semble avoir diminué depuis quinze ans. Mais on a entendu la présidente d'Areva soutenir, près d'une semaine après le début de l'accident, que celui-ci n'était pas une catastrophe... Et, de même qu'en Allemagne, on ne mangeait pas en 1986 les salades qui restaient officiellement sans danger de notre côté du Rhin, le contraste reste frappant entre la chancelière allemande (qui estime que le plus tôt sera le mieux pour sortir du nucléaire) et les gouvernants français actuels (qui affirment tranquillement que le maintien du recours massif au nucléaire ne mérite même pas un débat sérieux).

Comment ne pas constater à quel point les fautes humaines amplifient les conséquences des risques naturels ? Comment ne pas dénoncer l'inversion des priorités entre sécurité civile et profit qui, au Japon, va se payer de décennies de souffrances et d'angoisses pour des millions de personnes peut-être ? Mais aussi, en France cette fois, l'arrogance aveugle de gouvernants qui refusent aux citoyens toute légitimité pour questionner, s'informer, débattre sur la garantie même de leur survie ? Comme si, décidément, ce qui va de soi dans les autres démocraties européennes se heurtait à la nature d'un régime dans lequel la « France d'en bas » doit faire confiance à un monarque éclairé par d'inafaillibles et « experts » conseillers... Il ne sera pas simple de décider de l'avenir énergétique de l'humanité, et tout particulièrement de celui de notre pays. Mais cet avenir doit être débattu et décidé démocratiquement, ce qui n'a jamais été le cas jusqu'à présent. Alors que nous approchons d'échéances décisives, les citoyens ont le droit de connaître les projets de ceux qui solliciteront leurs suffrages, pour pouvoir décider eux-mêmes du monde qu'ils laisseront aux générations futures. Prenons au sérieux le « développement durable », en français comme en japonais.